

## L'insertion des jeunes lycéens 7 mois après la sortie Résultats des enquêtes IVA

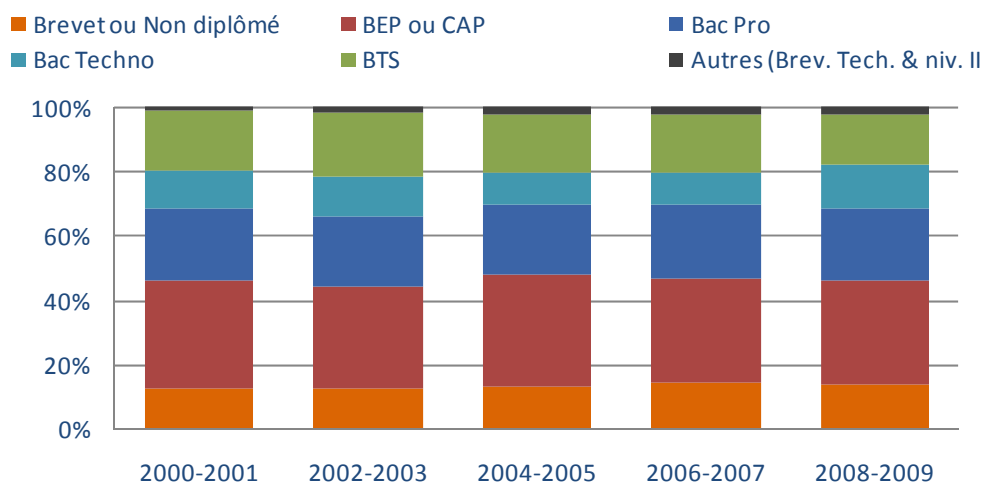
*Observée sept mois après la sortie du lycée, l'insertion professionnelle des jeunes reste très dépendante du niveau de formation acquis dans le système éducatif. Les diplômés de BTS ont ainsi deux fois plus de chances d'accéder à un emploi, que les non-diplômés. Cependant la spécialité du diplôme vient parfois nuancer ce constat, particulièrement dans le domaine des services. Les sortants issus de ces spécialités tertiaires sont moins souvent en emploi que ceux ayant suivi une formation relevant du domaine de la production. Par ailleurs, l'insertion des jeunes varie beaucoup d'une année sur l'autre du fait de la conjoncture économique.*

Les résultats des enquêtes récentes « Insertion dans la Vie Active » (IVA) sont présentés en distinguant successivement les diplômes possédés par les élèves sortants, les aspects quantitatifs et qualitatifs de leur insertion professionnelle et enfin leurs opinions sur la formation reçue et l'orientation choisie.

### 1 – Les sortants des voies technologiques et professionnelles des lycées

Les enquêtes IVA permettent d'estimer le nombre de sortants des lycées qui entrent directement dans la vie active. Les « sorties » vers l'apprentissage sont considérées ici comme des poursuites d'études. Les jeunes concernés sont donc exclus du champ des sortants.

#### Répartition des sortants des voies technologiques et professionnelles



Source : Enquêtes IVA de 2000 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires

La structure des sorties par diplôme reste stable depuis les années 2000. Environ un tiers des sortants possèdent, comme plus haut diplôme, un CAP-BEP. Un autre tiers détient un Bac professionnel ou un Bac technologique. Enfin, à

chaque bout de l'échelle, environ 13 à 14 % ne possèdent que le Brevet ou aucun diplôme, et de 16 à 18 % selon les années, sont titulaires d'un BTS.

#### Effectifs estimés des sortants par diplôme

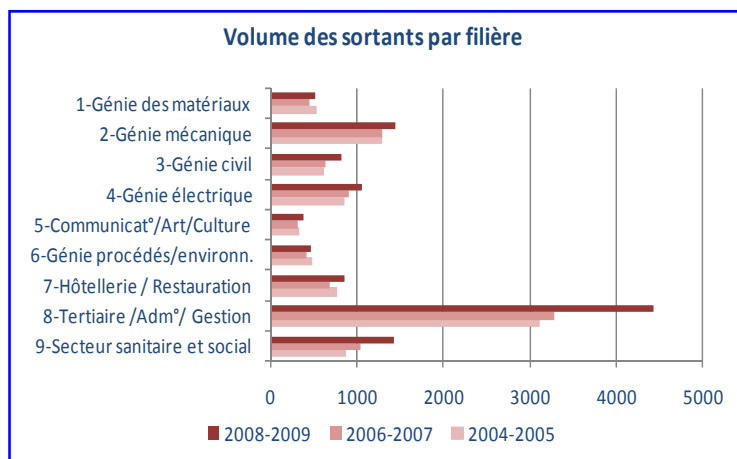
|                                | 2000-2001   | 2004-2005   | 2008-2009    |
|--------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| Brevet ou Non diplômé          | 1074        | 1137        | 1558         |
| BEP ou CAP                     | 2942        | 3032        | 3671         |
| Bac Pro                        | 1940        | 1919        | 2616         |
| Bac Techno                     | 1029        | 901         | 1531         |
| BTS                            | 1612        | 1569        | 1793         |
| Autres (Brev. Tech. & niv. II) | 135         | 205         | 284          |
| Non réponse                    | 389         | 28          | 37           |
| <b>Ensemble</b>                | <b>9121</b> | <b>8791</b> | <b>11491</b> |

Source : Enquêtes IVA de 2000 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires – Effectifs pondérés

En volume en revanche, les sorties annuelles (évaluées par la somme des demi-échantillons sur 2 ans) sont plus variables. Elles sont estimées entre 7 700 et 11 500 selon les années.

Par domaine de formation, la filière « Tertiaire/ administration/ gestion » rassemble de loin le plus grand nombre de sortants. Plus d'un tiers des jeunes interrogés sont issus de cette spécialité. Viennent ensuite le génie mécanique et le secteur sanitaire et social, avec environ 13 % de sortants chacun.



Source : Enquêtes IVA de 2004 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires

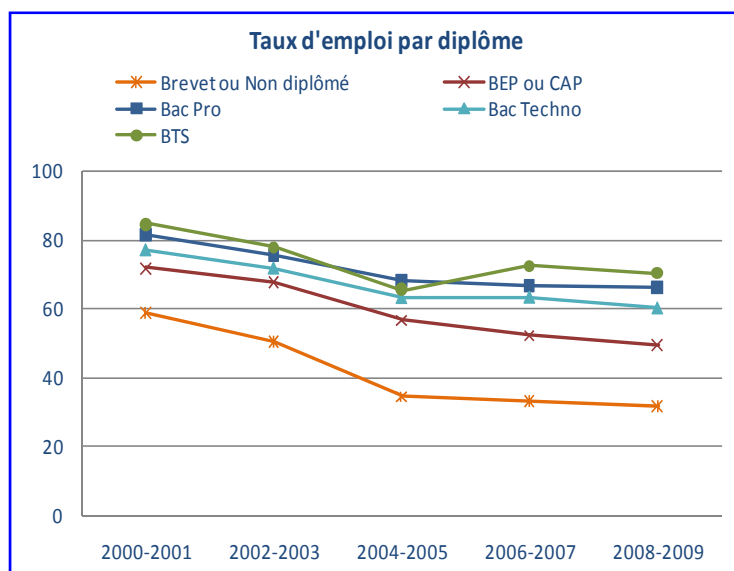
## 2 - L'accès à l'emploi

### ■ Des diplômes qui favorisent l'insertion...

Détenir un emploi 7 mois après la sortie du lycée est une situation deux fois plus fréquente pour les titulaires d'un BTS que pour les pas ou peu diplômés. Les premiers connaissent un taux d'emploi de 70 % (en 2008-2009) quand les seconds dépassent à peine les 30 %.

Globalement, la hiérarchie des diplômes se retrouve sur les taux d'emploi : du DNB au BTS l'accès à l'emploi est quasiment toujours plus élevé (sauf entre 2003 et 2004 où la courbe des BTS est passée en-dessous de celle des bacs professionnels).

L'emploi des jeunes est assez fluctuant d'une année sur l'autre. Dépendant fortement de la conjoncture, il a connu une nette dégradation autour de 2003 avec une baisse des taux d'emploi de l'ordre de 10 points<sup>1</sup>.



Source : Enquêtes IVA de 2000 à 2009

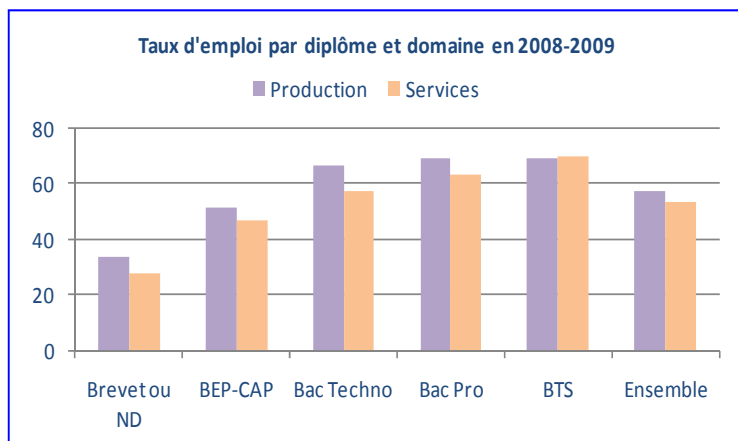
Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
Taux d'emploi = effectifs en emploi/(effectifs en emploi + recherche d'emploi + stages + inactivité)

L'impact de la crise actuelle n'est pas encore visible sur cet indicateur qui lisse les variations conjoncturelles, du fait de sa construction biennale (sur 2 ans). Quelques tendances temporellement plus fines seront toutefois dégagées dans un encadré, à l'aide des demi-échantillons annuels.

<sup>1</sup> - cf : Note d'information DEP- n° 04-21

### ■... et des spécialités plus porteuses que d'autres

En règle générale, les sortants des formations relevant du domaine de la production s'insèrent mieux que les jeunes sortants des formations du domaine des services.



Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
Taux d'emploi = effectifs en emploi/(effectifs en emploi + recherche d'emploi + stages + inactivité)

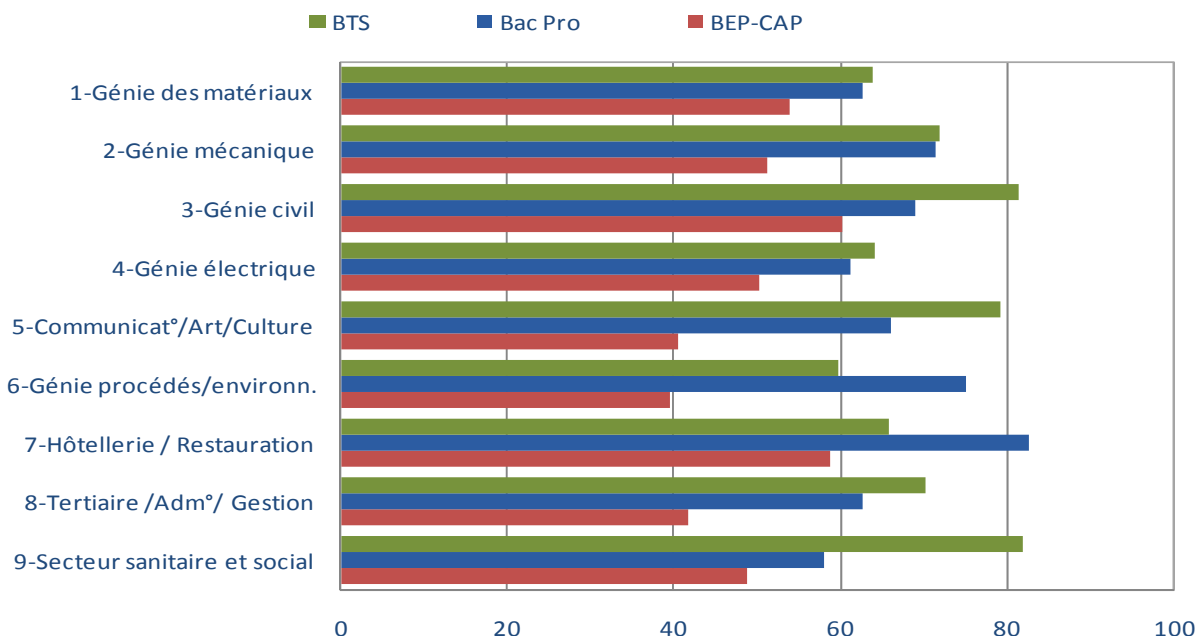
L'influence du domaine de la formation peut même relativiser la prééminence du diplôme. En effet, les diplômés de Bac professionnel de la production ont quasiment les mêmes taux d'emploi que les titulaires de BTS du même domaine (69,1 % contre 69,4 %).

Ce niveau de regroupement en deux postes mérite toutefois d'être désagrégé en filières plus fines et plus homogènes au point de vue de la spécialité. Ainsi l'académie de Bordeaux s'est dotée d'une nomenclature spécifique de filières en 9 postes (agriculture non comprise).

Les 3 filières qui offrent les meilleurs taux d'insertion, tous niveaux confondus, sont le génie civil, le génie mécanique, et l'hôtellerie-restauration avec plus de 60 % de leurs diplômés en emploi 7 mois après la sortie du lycée.

En bas du classement figurent le génie des procédés/environnement et le secteur sanitaire et social, avec des taux d'emploi de l'ordre de 48 % et 52 % respectivement. La probabilité d'obtenir un emploi est plus forte pour les diplômés de niveau V en génie civil que pour les titulaires d'un bac professionnel de la filière sanitaire et sociale (60 % contre 58 %).

Taux d'emploi par diplôme et filière en 2008-2009



Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires

Taux d'emploi = effectifs en emploi/(effectifs en emploi + recherche d'emploi + stages + inactivité)

### ■ Poursuivre dans sa filière ...

La filière sanitaire et sociale est celle où la possession d'un BTS permet un taux d'insertion très élevé, alors que dans l'hôtellerie-restauration, l'obtention d'un emploi paraît plus aisée pour les titulaires d'un bac professionnel que pour les diplômés de BTS.

De même, dans le génie des matériaux et le génie mécanique, le BTS n'apporterait pas réellement un avantage par rapport au Bac professionnel, du moins pour l'obtention du premier emploi.

L'analyse sur la période précédente conforte ces tendances. Les diplômés d'un BTS en génie des procédés/environnement font cependant exception. Leur taux d'emploi atteignait 85 % en 2006-2007.

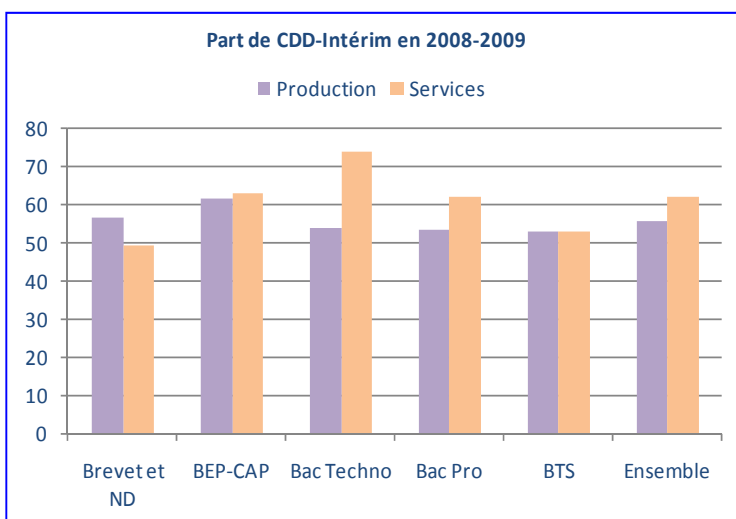
Il reste toutefois à établir une comparaison sur les aspects qualitatifs des emplois occupés.

## 3 – Les conditions d'emploi

### ■ Environ 60 % de contrats à durée déterminée ou d'intérim

Les contrats temporaires représentent 60 % des emplois 7 mois après la sortie. Il s'agit de l'ensemble des contrats à durée déterminée (30 %), des contrats aidés (18 %) et de l'intérim (11 %). C'est l'utilisation de ce type de contrat, surreprésenté chez les jeunes, qui fait varier conjoncturellement leur taux d'emploi.

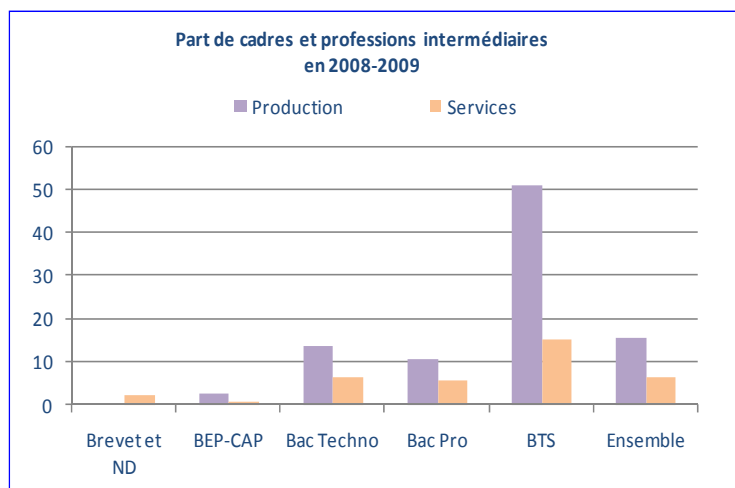
Source : Enquêtes IVA 2008-2009



Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
Part de CDD-Intérim = (effectifs en CDD + Contrats aidés + Intérim)/effectifs en emploi

### ■ Le niveau de qualification des emplois : les titulaires de BTS de la production en position avantageuse

Pour les diplômés de BTS, les formations de la production mènent en général à des emplois plus qualifiés que les formations aux services. 51 % des jeunes formés dans le secteur industriel sont cadres ou professions intermédiaires (agents de maîtrise, techniciens, VRP...). Cette part tombe à 15 % parmi les titulaires des BTS du domaine des services, en emploi.

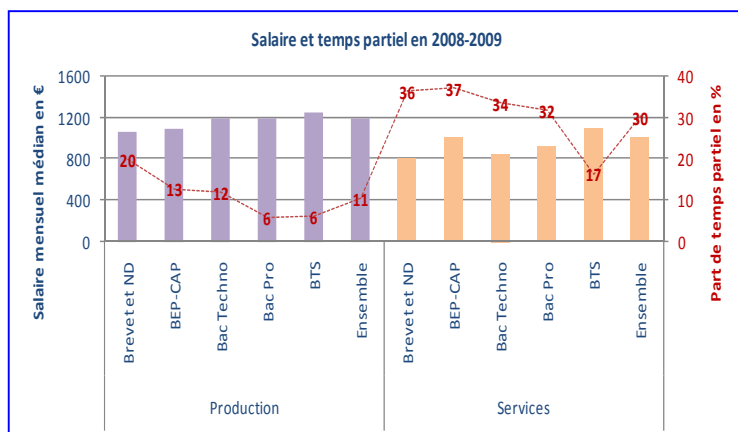


Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
Part de cadres-PI = (effectifs des cadres + agents de maîtrise + techniciens)/effectifs en emploi

### ■ Salaires plus élevés et temps partiel plus faibles à l'issue des formations de la production

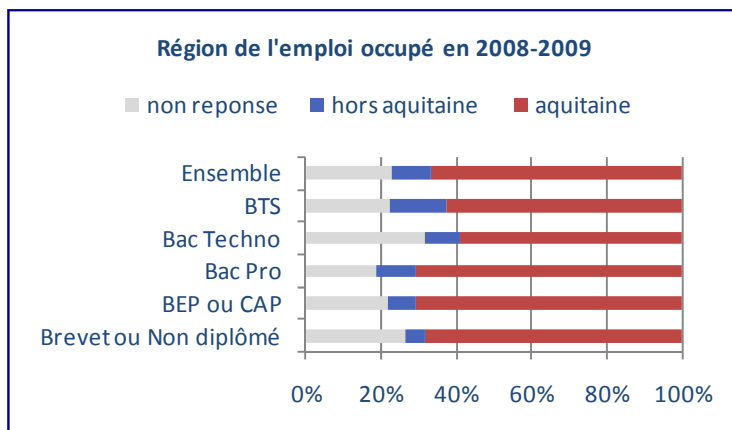
La part des emplois à temps partiel est trois fois plus importante pour les jeunes issus des formations aux services (30 %) que pour ceux issus du domaine de la production (11 %). Ces proportions de temps partiel affectent mécaniquement les niveaux de salaires calculés toutes quotités de temps de travail confondues. Les salaires médians sont ainsi respectivement de 1000 et 1200 euros mensuels, selon le domaine de formation suivie.



Source : Enquêtes IVA 2008-2009  
 Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
 ND : Non Diplômés

### La mobilité géographique plus importante pour les titulaires d'un BTS

Un emploi sur dix est localisé hors de la région Aquitaine. Les diplômés de BTS sont les plus mobiles, leur taux s'élève à 15 %.

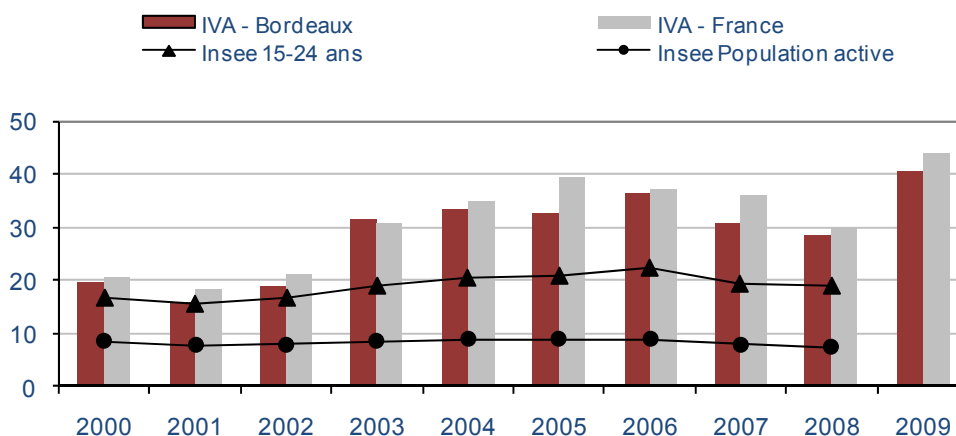


Source : Enquêtes IVA 2008-2009  
 Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
 Région de l'emploi = effectifs en emploi en Aquitaine / effectifs en emploi

### Des variations conjoncturelles qui influencent particulièrement le taux de chômage des jeunes

Pour apprécier l'évolution annuelle des taux d'insertion professionnelle qui ressortent des enquêtes IVA et qui font l'objet de la présente note, il convient de garder à l'esprit deux points importants :  
 Les variations de la conjoncture économique influencent fortement le taux de chômage des jeunes, plus fortement que celui de l'ensemble de la population active.  
 L'insertion professionnelle constitue un phénomène progressif, qui peut dépasser la durée de sept mois retenue pour l'enquête IVA.

#### Les jeunes et le taux de chômage

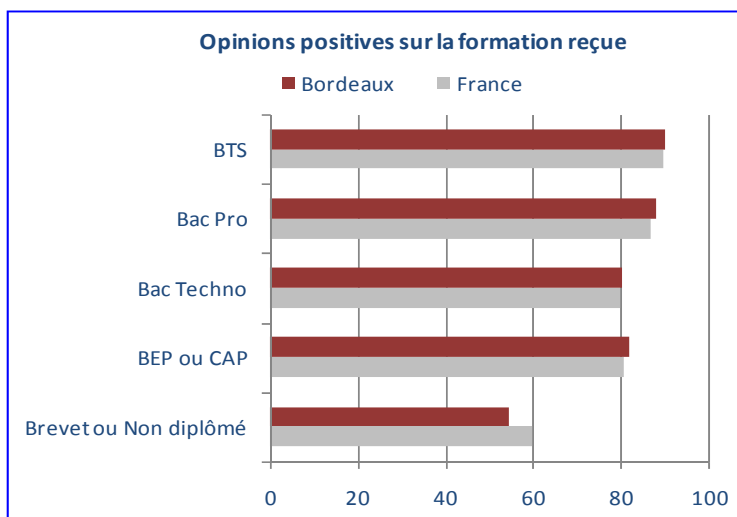


Sources : Taux de chômage à 7 mois : enquêtes IVA 2000-2009 : jusqu'en 2002 toutes les spécialités sont interrogées tous les ans. A partir de 2003, ce sont des spécialités différentes d'une année sur l'autre (effectifs en recherche d'emploi / effectifs de sortants).  
 Taux de chômage 15-24 ans, et taux de chômage Population active (au sens du BIT) : INSEE - France métro.

## 4 : L'opinion des élèves

### ■ Des sortants plutôt satisfaits de la formation reçue...

Dans l'ensemble, un peu plus de 80 % des jeunes sortants se disent satisfaits ou très satisfaits de la formation qu'ils ont reçue. Toutefois, cette proportion varie fortement selon qu'ils détiennent un diplôme ou non. Seulement 54 % des non diplômés déclarent être satisfaits, contre 90 % des titulaires d'un BTS. L'opinion sur la formation suivie dépend aussi de la situation des jeunes sur le marché du travail. Lorsqu'ils sont au chômage, ils ne sont plus que 74 % à trouver la formation satisfaisante ou très satisfaisante, contre 82 % des personnes qui sont en emploi.

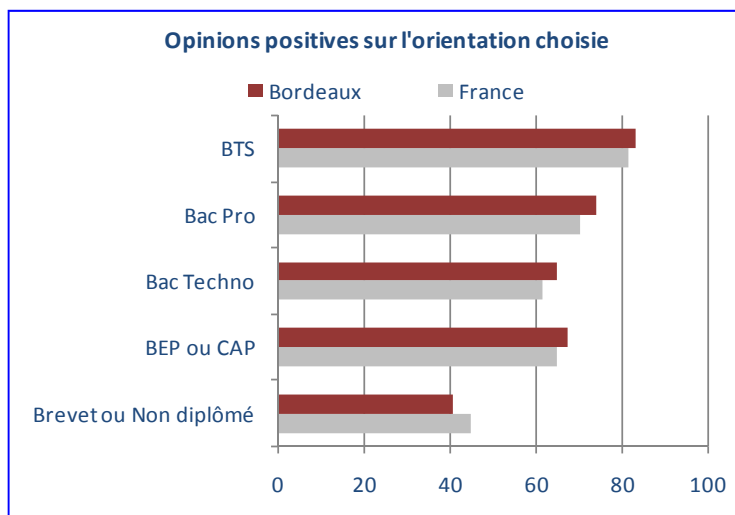


Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales

### ■ ... et généralement sans regret vis-à-vis de leurs choix d'orientation

70 % des sortants déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire. Là aussi le fait de détenir un diplôme partage nettement les opinions exprimées : de 41 % d'orientation « choisie » pour les non diplômés à plus du double pour les BTS (83 %). Cependant il n'y a pas véritablement de progression entre le niveau V et le niveau IV. Le bac technologique apparaît même ici correspondre moins souvent à l'orientation souhaitée que les diplômes de niveau V (respectivement 65 % et 67 %).

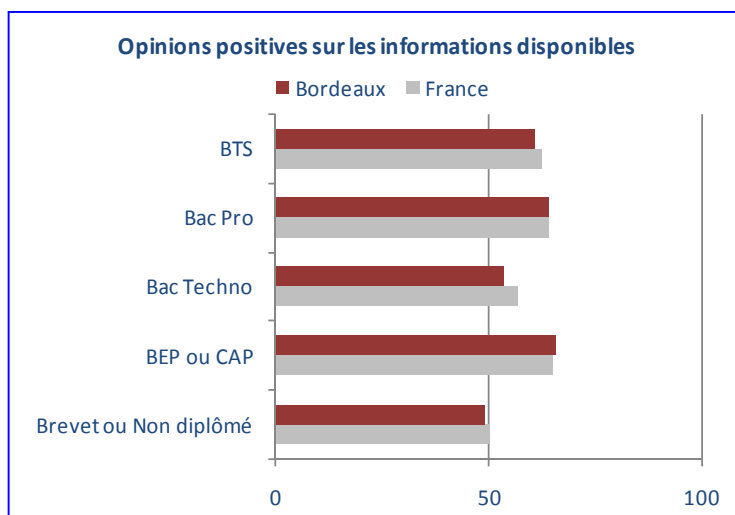


Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales

### ■ L'information sur l'orientation : des avis mitigés

A la question « estimez-vous avoir eu suffisamment d'information pour choisir votre orientation », globalement 61 % des jeunes ont répondu « oui ». Les catégories qui sont en-dessous de cette moyenne sont logiquement les non diplômés (49 %) ainsi que les titulaires d'un bac technologique (53 %).



Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales

## Annexe méthodologique

L'enquête IVA (Insertion dans la Vie Active) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès des sortants des formations professionnelles et technologiques en lycée, public ou privé sous contrat, relevant du ministère de l'Éducation Nationale. Les élèves qui déclarent poursuivre leurs études, même en apprentissage, ne font pas partie du champ.

Cette enquête a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes 7 mois après la fin de leurs études. Le questionnaire détaille les contrats de travail des jeunes et leurs conditions d'emploi (salaire, temps de travail, ...). Il apporte aussi des éléments d'appréciation sur la satisfaction des jeunes à l'égard de leur formation.

### ■ Champ

Seules les interrogations auprès des sortants d'années terminales sont rassemblées au niveau national. L'académie de Bordeaux interroge aussi les sortants des années intermédiaires.

Depuis 2003 l'enquête est réalisée alternativement sur une moitié des spécialités de formation une année, et sur l'autre moitié l'année suivante. Pour étudier le champ complet des formations, il faut donc fusionner deux enquêtes.

En 2008-2009, le taux de réponse pour l'académie est de 40 % sur le champ des années terminales et intermédiaires. Sur le champ des années terminales uniquement, le taux de réponse pour l'académie est de 42,7 % quand la moyenne nationale est à 53,4 %. Cet écart s'explique par le fait que l'académie de Bordeaux n'effectue qu'une relance postale auprès des non-répondants en première vague.

### ■ Redressement

Un redressement est effectué pour corriger le défaut de réponse. Celui-ci consiste à multiplier (pondérer) les effectifs de répondants par l'inverse du taux de réponse calculé par sexe, niveau et domaine de formation.

|                 | Taux de réponse* |             |             |             |
|-----------------|------------------|-------------|-------------|-------------|
|                 | 2006-2007        |             | 2008-2009   |             |
|                 | France           | Bordeaux    | France      | Bordeaux    |
| <b>Ensemble</b> | <b>58,7</b>      | <b>44,7</b> | <b>53,4</b> | <b>42,7</b> |
| niveau 2 et 3   | 64,3             | 51,5        | 59,3        | 47,3        |
| niveau 4        | 60,6             | 45,2        | 54,2        | 43,1        |
| niveau 5        | 51,9             | 39,6        | 48,3        | 39,1        |

Source : Enquêtes IVA 2006 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle E.N. – Années terminales

\*Taux de réponse bruts (répondants / interrogés)

### ■ Les sortants

Ce sont les jeunes qui se déclarent ni en poursuite d'études, ni en apprentissage.

### ■ Le plus haut diplôme

L'enquête ne fournit pas la spécialité du plus haut diplôme mais seulement la spécialité du diplôme de l'année précédent la sortie. Celui-ci correspond au plus haut diplôme pour plus de 90 % des élèves (en 2009).

***Nathalie MARCHAL***